

CR du CA du 08/11/2018

Présents : Adrien, Agathe, Alexia, Anaïs, Catherine, Eric, Farid, Héloïse, Laetitia, Manon, Virginie

Procurations : Amandine, Leslie

Vote sur l'arrivée d'Anaïs au CA et candidature de Myriam

- Proposition d'une nouvelle co-coordinatrice au pôle juridique et au C.A : Vote à l'unanimité pour Anaïs.
- Héloïse nous fait prendre connaissance du mail envoyé par Myriam, prof à Barbès, portant sa candidature au C.A. Elle souhaite venir dans l'optique de développer une expertise politique. La candidature est mise en attente, car une refonte des statuts va s'enclencher. Etant donné qu'il y a deux sièges occupés par les coordinateurs de français et que le troisième siège n'a pas été prévu, ni proposé, certains membres du C.A préfèrent reporter la décision.

Local PCF

Suite à une interrogation transmise par Eric, Le CA est d'accord pour indiquer cette mention "Local PCF" sur le flyer des cours de français.

Apéros pédago

Il s'agit d'échanges sur l'apprentissage du français sous le prisme de différentes thématiques qui ont lieu tous les mercredis.

Récemment, il y avait beaucoup moins de monde aux apéros pédago. Le pôle français se s'interroge sur la pertinence de cet évènement. Il propose d'inviter d'autres membres d'associations.

Le CA propose de mieux faire connaître cet évènement à nos adhérents avant de l'ouvrir à l'extérieur. Eric enverra les flashs pédago à Héloïse pour que cela soit publié sur le site du BAAM, Facebook et la newsletter.

Constat d'un manque de succès similaire à d'autres évènements du BAAM : les gens sont demandeurs mais ne viennent pas souvent.

Il est également proposé à l'organisateur des apéros pédago d'essayer de réduire la fréquence de ceux-ci à une ou deux fois par mois, ce qui permettrait peut être de faire venir plus de monde.

Formation juridique

La formation a lieu mercredi 14/11 au local des GV à 18h. Héloïse propose à tous les coordinateurs de pôle de proposer cette formation à leurs membres

Ulule / Festival du BAAM

Ulule (Cagnotte en ligne de financement participatif) a écrit au BAAM en proposant de participer à la soirée "pitch-pitch" : soirée où toutes les associations qui ont des projets et qui ont besoin d'être financés peuvent s'inscrire sur Ulule. Lors de la soirée, les associations exposent leur projet et il y a 3 gagnants. Un jury élit les gagnants et le 1er repart avec un chèque de la MAIF, est exempté du pourcentage que prend Ulule (à vérifier) et bénéficie d'une communication. Sont invités à la soirée des associations, des entreprises et le grand public. Ce chèque s'ajoute à l'argent récolté via la cagnotte.

On ne peut pas faire de cagnotte « pour le BAAM » : il faut proposer un projet précis. L'idée est de proposer le festival, afin de le financer le moins possible sur les fonds du BAAM.

Dans les vidéos, Manon propose qu'une équipe de trois soit constituée : une personne de Clique et deux personnes du BAAM.

Est-on d'accord pour financer une partie du festival par une campagne Ulule ?

10 sont pour ; 4 s'abstiennent : Adopté.

Est-on d'accord pour participer à cette soirée ?

6 sont pour ; 6 s'abstiennent ; 1 contre ; Adopté

Est-on d'accord pour l'équipe de trois constituée d'une personne de Clique et deux personnes du BAAM ?

Unanimité pour : Adopté

Lettre du pôle hébergement

Suite au mail qui était parvenu aux membres du C.A ainsi qu'aux adhérents, les coordinateurs du pôle hébergement ont souhaité expliquer la démarche des signataires du mail au C.A. Les membres du pôle hébergement ont décidé collectivement de quitter le BAAM, du fait d'un manque de sens de leurs activités de permanence, et de leur absence d'intérêt pour les orientations politiques prévues en 2019..

Ils ont donc décidé de faire d'autres actions qui leur semblent plus pertinentes et qui ne correspondent pas aux modes d'action employés par l'association.

Sur le fond, les autres membres du C.A ont tous entendu les difficultés de la permanence, mais n'en avait pas eu d'écho auparavant. Force est de constater que toutes les permanences du BAAM pallient à un désengagement de l'Etat, ce qui pose question. Il est rappelé que le C.A n'a nullement contraint les membres du pôle dans leurs activités. L'absence de proposition précise dans les instances collective, concernant les orientations politiques, est également soulevé.

Sur la forme, les membres du C.A déplorent tour à tour l'absence de transmission, l'absence de dialogue et la mise devant le fait accompli. Les coordinateurs ayant expliqué avoir envoyé le mail à tous les adhérents en copiant les données du fichier des cotisations, il a été souligné que ce fichier n'est pas à la disposition des membres du CA du BAAM mais à la personne morale du BAAM. Il sera désormais sécurisé.

Concernant les permanences hébergement, elles seront suspendues jusqu'à reconstitution d'une équipe et redéfinition de ses activités. Les personnes seront accueillies, jusqu'à la fin de la convention avec l'établissement qui l'accueille, afin d'être réorientée vers les acteurs qui accompagnent dans la constitution des dossier DALO/DAHO. Farid est désigné par le C.A pour accompagner cette transition et proposer avec les nouveaux bénévoles une nouvelle formule. Une communication sera également faite sur facebook afin d'annoncer les structures vers lesquelles les personnes peuvent être orientées. Une adresse mail sera mise en place par les anciens permanenciers afin que leur soit transféré les mails concernant le suivi. Les supports de communication du BAAM seront revus. .

Le CA du BAAM prend acte de la démission des membres du pôle hébergement. Elle attend également l'envoi de lettres de démission individuelle de ceux ci.

Préparation du bilan d'activité en vue de l'AG

Lors du dernier C.A le sujet avait été abordé et il s'agissait de déterminer si l'on publiait des chiffres et si oui, lesquels. Tous les pôles n'en ont pas encore discuté.

Afin de pouvoir avoir le bilan d'activité pour l'AG de février, il faut qu'au 15 janvier, tous les pôles aient envoyé leur bilan, dont le modèle leur sera communiqué.

Retour sur la réunion du pôle communication

Le CR de la réunion est fait aux membres du C.A. Les personnes du pôle vont proposer une vidéo de présentation du BAAM qui sera postée sur le site, en lieu et place de la présentation actuelle.

Au prochain CA, il y aura deux moutures de cette vidéo.

En vue de la prochaine réunion, il faudrait qu'un appel à différentes compétences sorte rapidement.

Les compétences rédactionnelles sont aussi à rechercher.

Prochaine réunion le 15 novembre à 18h30.

Il faudrait réorganiser un peu le site pour mettre plus en valeur les actualités.

On propose de se servir du compte youtube comme vitrine du BAAM pour chaque évènement du BAAM et on désactivera les commentaires, afin de ne pas avoir à les gérer en plus des commentaires sur les réseaux sociaux et les mails. . Les vidéos seraient aussi postées sur le site internet.

Alexia a demandé à créer certaines nouvelles rubriques.

Le pôle français souhaiterait être aidé par le pôle communication, notamment concernant le flyer du planning des cours.

Point technique secrétariat

Pour rappel, à la fin de chaque C.A on produit un relevé de décisions assez complet qu'on diffuse à tout le monde de la manière suivante : la personne qui a écrit envoie le CR aux membres du CA pour qu'ils puissent faire des ajouts et modifs. Ensuite il est envoyés par les coordinateurs aux bénévoles des perm, puis mise en ligne sur le site et diffusion à tous les adhérent, via la newsletter.

La reprise de la gestion des adhérents ok : bonne transmission.

Site : encore un peu difficile mais mise en ligne possible. Il existe une équipe dédiée au site

Mettre à jour le guide du baam (diffusé à tous les adhérents) pour le 20 décembre. Celui ci n'est pas à jour, il faudrait que chacun s'occupe de sa partie.

Ne plus transmettre l'annuaire du baam aux adhérents au moment de leur adhésion. Car il existe les réunion d'information collective pour prendre contact avec les pôles.

Préparation de la réunion du 24/11

On attend le retour d'Amaury qui semblait se charger de l'organisation de cette réunion.

Organisation du réveillon :

Mettre à l'ordre du jour du prochain la question du 31 décembre.

Interventions :

« Soirée regards ». Assez intéressante. Beaucoup d'intérêt pour l'intervention du BAAM.

Soirée l'ARDIS : table tenue de 14h à 18h.

Soirée de soutien 3+4. Bcp de monde refusé à l'entrée faute de place. Intervention du BAAM avec un migrant venu par l'Espagne. Discours portant sur les sans papiers et les cotisations sociales. 150 euros donné par le BAAM pour les frais d'avocats.

Nanterre : intervention sur la discipline sociale des demandeurs d'asile et la norme des demandeurs d'asile. Rappel sur les principes de non refoulement.

Tour des pôles :

Le pôle théâtre est en train d'écrire une pièce. Ils voudraient faire une représentation pour le BAAM en décembre.

Jessica veut savoir si c'est possible aux GV. C'est possible mais c'est payant. Jauge entre 50 et 100 participants.

Le théâtre « le vent se lève » ne serait sûrement pas contre recevoir une représentation.

Si certains ont des idées, merci de les transmettre.

Il faudra ensuite transmettre les informations au pôle communication et diffuser l'information sur facebook.

Le pôle emploi aborde la question des contrats de Dessins Sans Papiers, mais aussi du positionnement de cette association face aux migrants. Le pôle n'est pas le seul à avoir constaté des difficultés dans les relations entre l'organisation et les personnes avec lesquelles elle contractualise, faute d'un manque de volontarisme concernant l'accès des auteurs à leurs droits et d'un manque d'adaptation aux personnes non francophones. Ainsi, les membre du C.A pensent qu'il n'est pas aisé d'orienter les personnes vers cette association.

Perm sociale : Suite au déménagement, plus de bénévoles, plus de public, fini plus tard. Plus de situation dramatiques.

Action OFII fin Ada / texte explicatif solidarités transports pour les publics de l'AME. Prendre attache avec les associations d'aide aux malades.

Pourquoi pas action dans les transports.

Question calendrier

Semaine du BAAM se transformerait en week end et rejoindrait le festival.

Cousinade et action commune février / mars.